

# Projet de Rénovation Urbaine - Charte Locale d'Insertion

## Offre de Service aux entreprises

Si vous avez besoin d'appui ou de conseils,

### 1 Pour vous informer sur les modalités et moyens de réponses aux clauses d'insertion

3 options s'offrent à vous :

- **Sous-traiter ou co-traiter le pourcentage d'heures allouées à l'insertion avec une structure spécifique** : Par exemple, sur un lot « peinture » qui représente 10 000 heures de travail, 15% sont dédiées à l'insertion, soit :  $10\ 000h \times 15\% = 1500$  heures. Vous décidez de sous-traiter ou co-traiter ces 1500 heures à une entreprise d'insertion. Vous passez avec elle un contrat de sous-traitance ou de co-traitance comme si vous faisiez appel à une autre entreprise.
- **Mise à disposition de personnel (public ciblé)** : Par exemple, sur un lot « menuiserie » qui représente 3 000 heures de travail, 10% sont allouées à l'insertion, soit :  $3000 \times 10\% = 300$  heures. Vous faites alors appel à une entreprise d'intérim d'insertion qui se charge de recruter et de mettre à votre disposition pour ces 300 heures un salarié. Cette entreprise de travail temporaire d'insertion permet également de cumuler les heures de votre lot avec celles d'autres entreprises et d'allonger ainsi la durée de travail et d'expérience du salarié.
- **Recruter en direct (public ciblé)** : Vous pouvez directement recruter un demandeur d'emploi : CDD, CDI, Contrat d'Apprentissage ou de Professionnalisation. Les opérateurs de l'emploi se chargent de vous proposer des candidats suite à votre dépôt d'offre.

### 2 Pour construire votre réponse à l'appel d'offre sur le champs de la Clause d'insertion

Nous vous proposons un appui :

- A la rédaction de la réponse sur le champs de l'insertion
- A l'aide au choix d'une option,
- A la présentation des différentes structures identifiées et habilitées à la co-traitance/sous-traitance ou à la mise à disposition de personnel.

#### VOTRE CONTACT

Association PARIE  
Hôtel d'entreprises « Les Minimes »  
88, Avenue Michel Crepeau  
17 000 LA ROCHELLE

Téléphone 05 46 430 171  
Fax 05 46 430 208  
E-mail [plielr@wanadoo.fr](mailto:plielr@wanadoo.fr)



#### VOTRE INTERLOCUTEUR : Lydia PROPETTO



Office Public de l'Habitat  
de la Communauté d'Agglomération  
de La Rochelle

LA ROCHELLE  
Mairie de La Rochelle

# Projet de Rénovation Urbaine - Charte Locale d'Insertion

## Guide pratique

à l'usage des entreprises qui s'engagent à satisfaire les clauses d'insertion

Pour chaque option, les structures suivantes peuvent intervenir à votre demande dans le cadre de la charte d'Insertion ANRU

### Co-Traitance ou Sous-Traitance avec un partenaire de l'insertion

#### APAPAR

(second oeuvre, entretien espaces verts)

Claude SILVESTRO

☎ 05 46 67 10 29

#### Eurl Cap Pro

(second oeuvre bâtiment)

Madame NOEL

☎ 05 46 98 26 44

#### L'ESCALE

(Entretien, nettoyage)

Serge THOMAS

☎ 05 46 00 20 30

#### Océan et Bois

(menuiserie, métallerie et peinture)

Alain BERNICARD

☎ 05 46 41 79 25

#### Régie de Quartier « Diagonales »

(maçonnerie, second oeuvre, peinture, entretien espaces verts)

Gaël BROUCK

☎ 05 46 34 32 32

### Mise à disposition de personnel

#### ADEF +

Michèle GABBAY

☎ 05 46 41 24 10

#### ID'EES Intérim

Olivier PERSEDA

☎ 05 46 28 18 47

#### MDC 17

Association Intermédiaire  
(manoeuvre, manutention,  
entretien espaces verts)

Hélène PERRON

☎ 05 46 67 75 90

#### ADEF Empli 17

Michèle GABBAY

☎ 05 46 41 09 06

#### GEIQ BTP Antenne 17

Valérie LEDUC

☎ 05 46 87 68 09

### Embauche directe

#### Association PARIE

Lydia PROPETTO

☎ 05 46 43 01 71

ANPE Villeneuve les Salines

Mission Locale

#### Pour vous aider dans vos choix

#### Association PARIE

Hôtel d'entreprises « Les  
Minimes »

88, Avenue Michel Crepeau  
17 000 LA ROCHELLE

**VOTRE INTERLOCUTEUR**  
Lydia PROPETTO

Téléphone 05 46 430 171

Fax 05 46 430 208

E-mail [plielr@wanadoo.fr](mailto:plielr@wanadoo.fr)